



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
www.ville.saint-remi.qc.ca

AVIS PUBLIC

Règlements numéros V694-2020-00 et V699-2020-00

Avis public est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue le 20 juillet 2020, le Conseil de cette Ville a adopté les règlements suivants :

Numéro	Titre	Description informative
V 694-2020-00	Règlement complémentaire au règlement V625-2015-00 et ses amendements concernant les animaux applicable par la Sûreté du Québec et abrogeant le règlement no V570-12, portant le numéro V694-2020-00	Remplacement du règlement municipal concernant les animaux et complémentaire au règlement harmonisé à l'échelle de la MRC.
V 699-2020-00	Règlement numéro V699-2020-00 régissant la tarification et l'utilisation des parcs et terrains sportifs abrogeant le règlement numéro V684-2019-00	Remplacement du règlement municipal concernant l'utilisation des parcs et des terrains sportifs.

Ces règlements sont déposés au bureau du soussigné, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi et accessibles sur le site Internet de la Ville à ville.saint-remi.qc.ca, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 24 juillet 2020

**Patrice de Repentigny, notaire
Greffier**